

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 30 (1950)
Heft: 6

Vorwort: Argument
Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Argument

Nous sommes heureux de nous associer aux nombreux témoignages de sympathie et de respect qui marquent le cent cinquantième anniversaire de la Banque de France, à la fondation de laquelle le banquier suisse Perregaux a pris une si grande part, et nous savons particulièrement gré à son gouverneur, M. Baumgartner, d'avoir bien voulu adresser un message personnel à nos lecteurs.

La Banque de France a joué un rôle de premier plan dans la stabilisation récente du franc français, dans ce retour à la confiance auquel on assiste à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières, prémisses indispensables à un redressement définitif de l'économie.

Le rôle joué par la Banque de France se trouve décrit en un aperçu saisissant dans le rapport de l'exercice 1949, que M. Baumgartner a remis récemment au Président de la République. En voici la conclusion :

« L'année 1949 a été pour la France une année de relative stabilité monétaire et d'appréciable expansion économique. Elle a ainsi marqué un net progrès, qui constitue la récompense de beaucoup d'efforts antérieurs et qui doit faire augurer favorablement de l'avenir.

« On ne saurait pour autant considérer comme résolu le problème de l'économie et de la monnaie françaises.

« C'est le sort des pays gravement appauvris, s'ils veulent reprendre la place que leur assignent naturellement les traditions de leur histoire et leur position géographique, que de devoir travailler et épargner davantage, que de s'astreindre à développer leurs ressources et à limiter leurs charges.

« Pour atteindre à ces résultats, diverses voies peuvent être suivies. La France préfère par instinct la voie de la liberté. Dès lors que la production a retrouvé un niveau suffisant, cette voie peut être la meilleure, mais sous la réserve formelle de ne pas enfreindre les disciplines que la liberté, elle aussi, comporte.

« La production française a atteint un palier assez satisfaisant en soi, mais dont nous ne pouvons cependant nous contenter. Il ne dépasse qu'insuffisamment les médiocres niveaux de l'économie d'avant-guerre. Or, il nous reste à accomplir des tâches considérables, l'heureuse augmentation de la natalité permet d'escompter, au cours des années prochaines, des consommations croissantes. Le problème du logement, dont la reconstruction des habitations sinistrées ne constitue qu'un élément, appelle de promptes solutions. La modernisation, encore imparfaite, de notre appareil de production, la mise en valeur des pays associés au sein de l'Union Française, offrent aux activités nationales le champ le plus étendu. L'expansion de notre économie est donc possible et elle est nécessaire : elle devrait assurer, avec un niveau suffisant des revenus et de l'emploi, un équilibre stable des Finances publiques.

« Pour aider à cette expansion, l'octroi de crédits nouveaux apparaît très légitime, en raison de l'insuffisance présente des épargnes nouvelles et de l'étroitesse du marché financier. Ceux-ci toutefois, ne sauraient excéder les limites raisonnables au delà desquelles la pression exercée sur les prix risquerait de compromettre la stabilité de la monnaie...

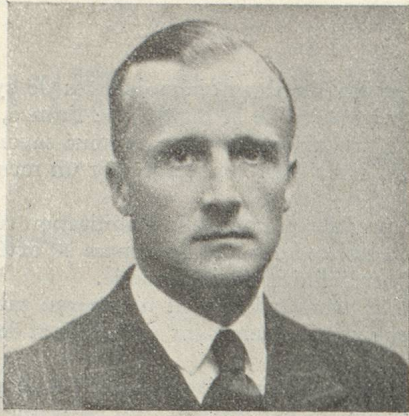
« L'Etat, quant à lui, est parvenu à couvrir, au prix de lourdes impositions, la plus large part de ses charges...

« Une production accrue, un train de vie raisonnable, pour les particuliers comme pour l'Etat, sont les conditions nécessaires du développement de l'épargne. Celle-ci est indispensable pour relayer les crédits nouveaux qui ne peuvent assurer que le financement provisoire des progrès de l'économie. Un marché financier mieux alimenté et, par conséquent, plus actif, faciliterait d'ailleurs la mobilisation des épargnes anciennes, partant, le remploi dans l'économie nationale de capitaux revenus à la confiance monétaire. La France avait, sans doute, dans le passé, sacrifié à l'excès à l'esprit d'épargne. Il est essentiel maintenant qu'elle s'en pénètre davantage.

« La stabilité du franc apparaît, en définitive, comme devant être, à la fois, la cause et la conséquence des progrès qui restent à accomplir. Ainsi s'expliquent d'ailleurs les difficultés de l'effort de redressement qui ne seront surmontées que par la persévérance. L'amélioration de la tenue de notre devise constitue, à cet égard, un précieux encouragement auquel la France doit répondre en continuant à se plier à la règle courageuse du travail. Tout relâchement serait injustifiable, après les sacrifices qui ont été consentis. Le relèvement du pays doit être le fruit d'une volonté générale, sans faiblesse, lucide et tendue vers le succès. »

Et comme pour donner un sens concret aux espoirs qu'il fait naître, un élan aux efforts qu'il sollicite, M. Baumgartner vient d'annoncer, peu de jours après avoir remis ce document, la baisse du taux officiel de l'escompte de la Banque de France de 3 à 2 ½ %. Ainsi, le taux d'escompte des banques se trouve ramené de 4 ½ à 4 % et le taux des avances de 6 à 5 ¼ %. S'ajoutant à l'assouplissement annoncé de la politique du crédit, cette mesure est propre à améliorer les conditions, à encourager l'épargne en stimulant le marché financier, à favoriser en un mot l'expansion économique française.

Chambre de commerce suisse en France



BANQUE DE FRANCE

LE GOUVERNEUR

7.6.50

L'intérêt que vous avez bien
marqué par le cent. cinquantième de
la Banque de France la Chambre de
Commerce suisse en France nous
touche vivement, en même temps qu'il
nous apporte un nouveau témoignage de
la solidarité qui existe dans la famille
des "francs". J'exprime mes sincères
remerciements aux dirigeants de la
Chambre de Commerce Suisse et leur
adresse mes meilleurs vœux pour
le développement de leur utile action

Naunparker